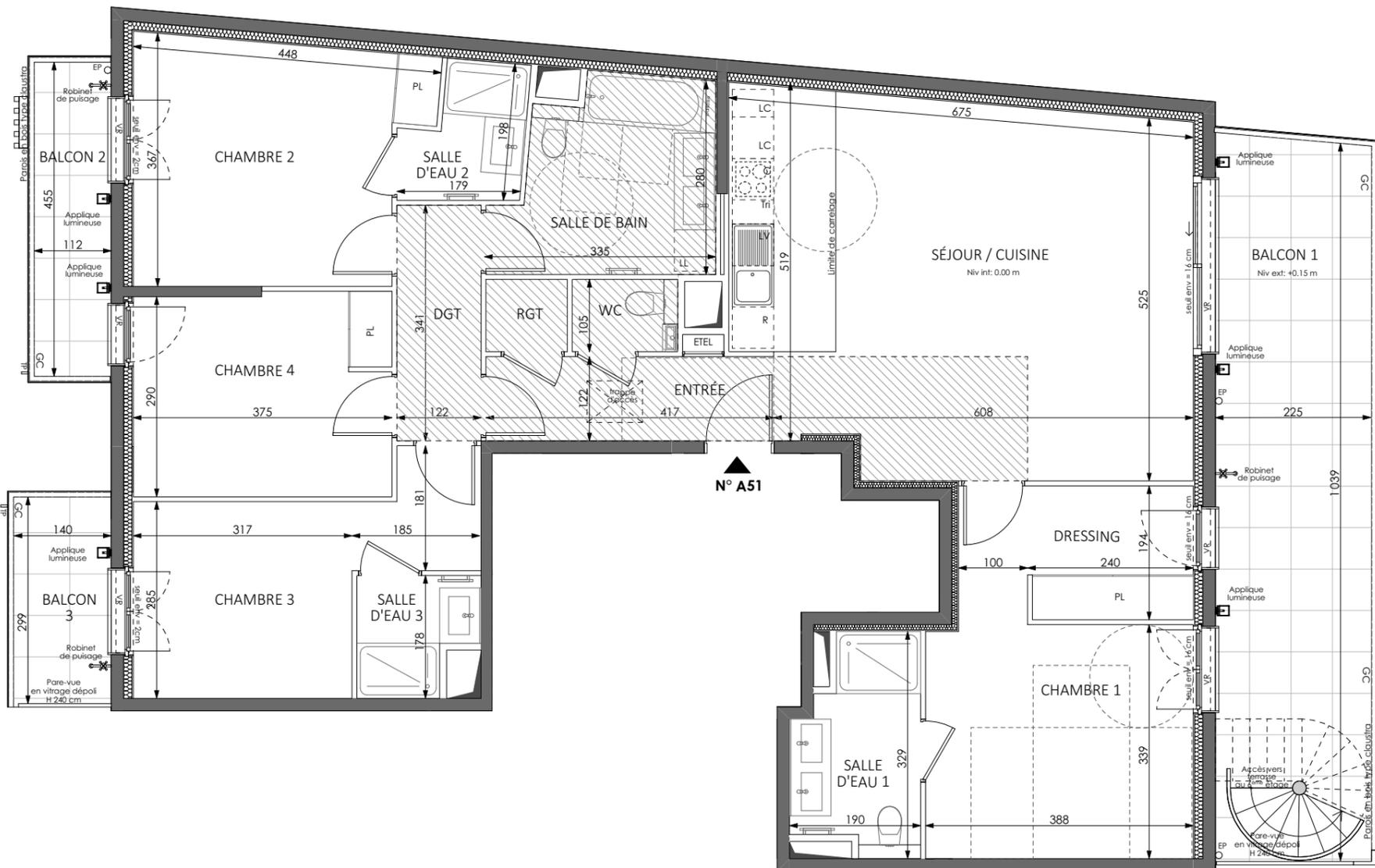


6ème étage



5ème étage



**HALL A**  
**APPARTEMENT DE 5 PIÈCES**  
**n° A 51 au 5ème étage**

ENTRÉE	5,08 m <sup>2</sup>
SÉJOUR / CUISINE	34,89 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	13,82 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	13,95 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 4	10,97 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 3	11,90 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU 1	4,98 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU 2	3,07 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU 3	2,72 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAIN	7,92 m <sup>2</sup>
WC	1,40 m <sup>2</sup>
DÉGAGEMENT	4,16 m <sup>2</sup>
RANGEMENT	1,24 m <sup>2</sup>
DRESSING	5,90 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>122,00 m<sup>2</sup></b>
BALCON 1	21,04 m <sup>2</sup>
BALCON 2	5,07 m <sup>2</sup>
BALCON 3	4,23 m <sup>2</sup>
TERRASSE	51,59 m <sup>2</sup>

<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>203,93 m<sup>2</sup></b>
---	-----------------------------

**LEGENDE 1/2**

AP allège pleine	seche-serviette
AV allège vitrée	R réfrigérateur
VR volet roulant	LV lave vaisselle
VC volet coulissant	LL lave linge
GC garde corps	C cuisson
soffite/faux plafond	TRI tri sélectif
ETEL esp tech elec du logt	LC linéaire complémentaire
PL placard	
fenêtre	pf coulissante
	porte fenêtre
	fenêtre fixe

Echelle : 0 50 100 200cm

Indice A Février 2024

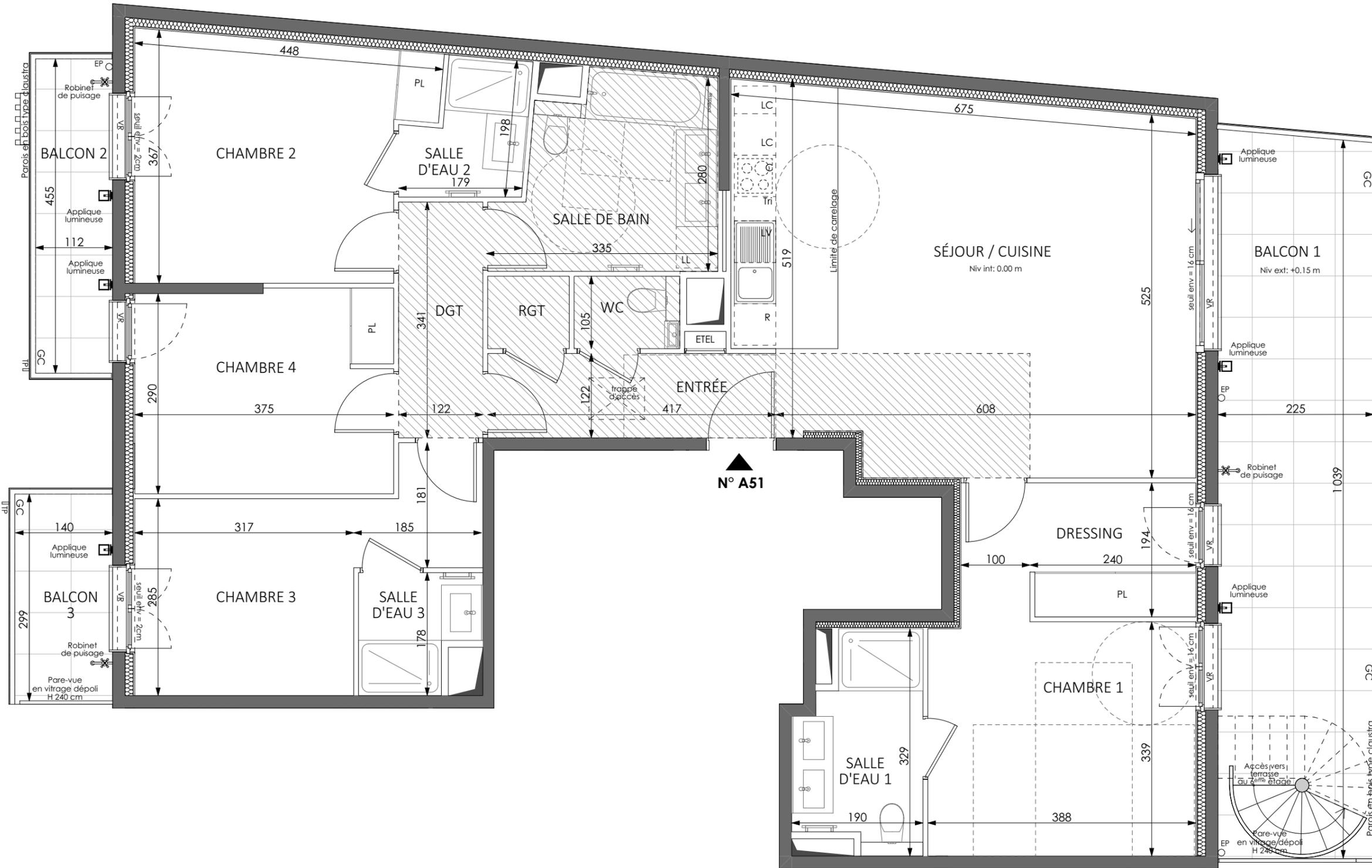


Conformément à la réglementation, ce plan est :

EVOLUTIF	PMR
----------	-----

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

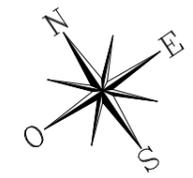




**HALL A**  
**APPARTEMENT DE 5 PIÈCES**  
**n° A 51 au 5ème étage**

LEGENDE		2/2	
AP	allège pleine	☰	sèche-serviette
AV	allège vitrée	R	réfrigérateur
VR	volet roulant	LV	lave vaisselle
VC	volet coulissant	LL	lave linge
GC	garde corps	C	cuisson
☐	soffite/faux plafond	TRI	tri sélectif
ETEL	esp tech elec du logt	LC	linéaire complémentaire
PL	placard		
☰	fenêtre	☰	porte fenêtre
☰	pf coulissante	☰	fenêtre fixe

Echelle : 0 50 100 200cm  
 Indice A Février 2024



Conformément à la réglementation, ce plan est :  
**EVOLUTIF** **PMR**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »